



NICOLAS PERRUCHOT ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'Assemblée départementale s'est réunie en session extraordinaire pour l'élection de son nouveau Président.

Nicolas Perruchot a été élu Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher avec 22 voix. Il succède ainsi à Maurice Leroy.

Un Conseil départemental bien géré et en ordre de marche.

Après treize années de Présidence, Maurice Leroy laisse les clés d'un Département classé parmi les 10 Départements les mieux gérés de France, plusieurs fois cité en exemple par la Cour des Comptes et la Chambre régionale des Comptes.

Depuis 2004, Maurice Leroy s'est engagé pour doter le Loir-et-Cher des meilleurs services et équipements, que ce soit dans le domaine des routes, des collèges, de l'emploi, de l'Internet Très Haut Débit ou encore de l'autonomie... Il laisse également une feuille de route claire et un ambitieux plan d'investissements pour mener les projets d'avenir.

Maurice Leroy continue de siéger en tant que Conseiller départemental du canton de Montoire-sur-le-Loir et occupera les fonctions de Rapporteur général du budget. De plus, il fera profiter de son expérience et de son réseau national et international en qualité d'Ambassadeur du Loir-et-Cher.

Aujourd'hui, Nicolas Perruchot lui succède avec la volonté de placer sa Présidence sous le signe du réalisme et de l'innovation.

Le nouveau Président du Département entend poursuivre le travail de maîtrise rigoureuse des dépenses tout en favorisant l'innovation. « *Mes objectifs sont clairs : stabiliser notre équilibre financier dans la durée et poursuivre une politique de soutien à l'investissement très volontariste.* »

Nicolas Perruchot fait de l'innovation par le numérique sa grande priorité : « *Le numérique représente pour les collectivités une opportunité pour améliorer nos pratiques, notre performance collective, et rapprocher nos concitoyens du service que nous leur rendons.* »

Les trois axes majeurs que porteront le nouveau Président et l'Assemblée départementale sont : **l'innovation sociale, touristique et territoriale**. S'appuyant sur un plan d'investissements de 250 millions d'euros sur 5 ans, Nicolas Perruchot poursuivra les grands projets et travaux indispensables à l'avenir du territoire et développera les initiatives innovantes telles que Job41 dont le succès ne se dément pas.

« *Ce projet ne peut réussir que s'il est partagé.* » Ainsi, Nicolas Perruchot s'appuiera sur les élus, l'ensemble des agents départementaux et les représentants du personnel qu'il rencontre mercredi. Il se rendra dans chacun des 15 cantons d'ici à fin juillet.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les élus et leurs missions

Suite à l'élection de Nicolas Perruchot à la tête du Département, l'Assemblée départementale a désigné les Vice-présidents et les membres de la Commission permanente. Celle-ci est composée de **l'ensemble des 30 élus de l'Assemblée départementale**.

Les 9 Vice-présidents sont les suivants:

- **1^{re} Vice-présidente chargée des solidarités :**
Monique GIBOTTEAU
- **2^e Vice-président chargé des routes, des infrastructures et du très haut débit :**
Bernard PILLEFER
- **3^e Vice-présidente chargée de l'insertion et du RSA :**
Christina BROWN
- **4^e Vice-présidente chargé des collèges et des bâtiments départementaux :**
Jean-Marie JANSSENS
- **5^e Vice-présidente chargée du personnel, de l'enseignement supérieur, des transports et de l'aérodrome du Breuil :**
Catherine LHÉRITIER
- **6^e Vice-président chargé de l'environnement, de la nature, de la jeunesse et des sports :**
Louis DE REDON
- **7^e Vice-présidente chargée de la culture :**
Isabelle GASSELIN
- **8^e Vice-président chargé du logement :**
Claude DENIS
- **9^e Vice-président chargé du tourisme :**
Philippe SARTORI

Pascal Bioulac est Conseiller départemental délégué à l'agriculture et au développement rural, et Florence Doucet est Conseillère départementale déléguée à l'enfance, la famille et aux personnes handicapées.

Maurice Leroy, rapporteur général du budget, est chargé d'une mission d'ambassadeur du Loir-et-Cher.

La session s'est achevée par la nomination des membres des 5 commissions et les autres désignations (*documents en annexe*).

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12